



INSTITUT NATIONAL  
DE L'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE  
ET FORESTIÈRE

## Décision n° 2018-704-DRH

portant nomination du Directeur adjoint de la direction des sciences et technologies de l'information  
(DSTI)  
Directeur de l'école nationale des sciences géographiques (ENSG) par intérim

Le directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière,

Vu le décret n° 2011-1371 du 27 octobre 2011 modifié relatif à l'Institut national de l'information géographique et forestière ;

Vu la décision n° 2018-633 du 24 octobre 2018 fixant l'organisation générale de l'Institut national de l'information géographique et forestière ;

Vu l'arrêté n° 118012 du 16 novembre 2018 chargeant, par intérim Daniel Bursaux des fonctions de directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Décide :

**Article 1er** : Monsieur Nicolas PAPARODITIS est nommé directeur adjoint de la direction des sciences et technologies de l'information (DSTI).

**Article 2** : Monsieur Nicolas PAPARODITIS est en outre chargé par intérim des fonctions de directeur de l'École nationale des sciences géographiques (ENSG).

**Article 3** : la présente décision prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et sera publiée sur le site internet de l'IGN.

Saint Mandé, le

5 DEC. 2018

Publiée le

Daniel BURSAUX